



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Quelque 400 femmes ont pris part à la marche contre la violence

Pendant que 400 femmes protestent contre la violence

2 femmes agressées

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Juste au moment où près de 400 femmes s'apprêtaient à entreprendre leur marche annuelle contre la violence des femmes dans la rue, la nuit, deux agressions à caractère sexuel ont été rapportées à la police de Sherbrooke, un peu avant 22 h hier.

Les plaintes ont été enregistrées presque en même temps, alors que les participantes à la marche contre la violence "la nuit, la rue, les femmes sans peur", poursuivaient leur rencontre à l'école St-Michel où on avait tenu, pour les circonstances, un tribunal populaire, plu-

sieurs victimes ayant eu l'occasion de raconter leur malheureuse expérience.

Il était 22h45 hier lorsque les policiers sherbrookoïses ont reçu leur premier appel pour agression sexuelle. Une jeune femme, qui marchait rue Minto, a été attaquée sexuellement par un individu l'ayant menacé d'un couteau. L'individu, après son crime, avait fui les lieux à pieds, vers le centre-ville.

Et pendant que des policiers enregistraient les détails de cette première plainte, une autre plainte d'agression sexuelle était rapportée aux quartiers généraux.

Cette fois-ci, une jeune femme avait été agressée sexuellement

dans le secteur du centre commercial Quatre Saisons et de Place Quintal. La victime, une fois libérée, s'était réfugiée chez elle à quelques rues de là, d'où elle avait téléphoné immédiatement à la police.

Les femmes ont choisi le troisième vendredi soir du mois, depuis trois ans, comme date pour la marche contre la violence contre elles, la nuit dans les rues.

De semblables manifestations ont été tenues hier soir dans 23 villes du Québec ainsi que plusieurs

autres villes du Canada et même des États-Unis.

Selon la porte-parole locale du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, Mlle Diane Lemieux, trois plaintes d'agression sexuelle sont portées toutes les semaines à Sherbrooke.

Quant aux deux plaintes d'hier soir, les policiers ont ratissé les deux secteurs concernés, mais n'ont pas réussi à coincer les agresseurs. Les enquêtes doivent se poursuivre ce matin.

• 400 femmes "prennent" la rue A 2

bonne journée!



la tribune

la tribune

samedi — dimanche

75e ANNÉE
No 184

SHERBROOKE, 22 SEPTEMBRE 1984

68 PAGES
6 CAHIERS
(SAMEDI 80¢) 40¢
Livraison à domicile \$2.35 par semaine.

La hache "bleue" sur les paris sportifs

... et le Centre d'information sur l'unité canadienne C 8

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a laissé hier tomber la hache sur la controversée Société canadienne des paris sportifs, qui sera abolie dès la fin du mois.

C'est ce qu'ont annoncé vendredi en conférence de presse, le ministre de la Santé nationale Jake Epp et son collègue au Sport amateur Otto Jelinek.

Le gouvernement préfère affronter une perte nette de 46.6 millions \$ plutôt que de verser d'autres fonds dans ce panier percé, qui constituait "un outrage à notre conception des relations fédérales-provinciales", a déclaré M. Epp.

Il en coûtera environ 16 millions \$ pour mettre la clé dans la porte de cet organisme, qui a déjà dépensé les 10 millions \$ destinés au lancement et les 20 millions \$ accordés par la suite par le gouvernement libéral.

La Société perdait chaque semaine entre 1 et 1.5 million \$ et les nouveaux produits auxquels elle

songeait, pour le football et le hockey, n'auraient pas permis d'espérer des recettes, ont expliqué les ministres.

Du même coup le gouvernement tory apaise la querelle qui avait éclaté avec les provinces lorsque le gouvernement libéral était revenu sur le marché des jeux de hasard, une compétence qu'avait accordée aux provinces l'éphémère gouvernement conservateur de Joe Clark.

Quelque 673 employés de la Société ont reçu il y a deux jours leur avis de fin d'emploi, a précisé M. Jelinek, précisant que ce geste épargnerait dès la fin du mois 150,000 \$ par semaine aux contribuables canadiens.

Au-delà du 30 septembre, quelque 102 employés seront conservés pour mettre un terme aux opérations de la société, disposant de contrats les assurant de six mois à un an de paie de séparation.

Ottawa demandera des avis juridiques pour voir comment il pourra mettre fin aux contrats du président de la Société, M. André Li-

zotte, et du vice-président, nommés par ordre en conseil.

Le dernier tirage du Sport sélect baseball aura lieu, comme prévu, le 30 septembre, et les 5 millions \$ amassés dans la cagnotte seront distribués également entre les gagnants, a précisé M. Jelinek.

Le quotidien La Presse avait le printemps dernier décrit la société comme un nid de favoritisme libéral, mais "qu'ils soient libéraux ou non cela ne fait pas de différence, les congédiements devaient avoir lieu", a dit le ministre.

Bien qu'il abolisse cet organisme, Ottawa accepte "sans conditions" les engagements du gouvernement Trudeau voulant que le fédéral verse 200 millions \$ pour les Jeux Olympiques d'hiver de Calgary, a soutenu M. Jelinek. Ottawa étudie d'autres sources de financement, a-t-il dit.

Ottawa discutera avec les provinces dès la semaine prochaine des contributions qu'elles pourraient faire aux Jeux, a-t-il indiqué. Avec les sommes déjà versées, c'est en fait

environ 100 millions \$ que devra trouver le fédéral et on n'écarte pas l'appel aux entreprises privées, une formule utilisée aux récents Jeux de Los Angeles, ont fait savoir les ministres.

Toutefois il n'est pas question pour le gouvernement de discuter avec les provinces sur la base d'une entente que seule l'Ontario avait acceptée, a fait savoir M. Jelinek.

Dans les dernières semaines du régime libéral, Ottawa et Toronto avaient mis au point une formule par laquelle les provinces auraient versé 100 millions \$ pour les Jeux de Calgary et trois pour cent des ventes de billets de loterie jusqu'à la fin du siècle. Les autres provinces, notamment le Québec et l'Alberta, avaient rapidement désavoué cet accord.

Le fédéral n'a plus l'intention dans un futur prévisible de s'immiscer dans le domaine des jeux de hasard, ont indiqué les ministres.

"Ce n'est pas mon intention de revenir dans les loteries, les paris sportifs où les autres sortes de jeux, a soutenu M. Jelinek.

Les arts

Jean-Marie Roux: professeur, musicien... et homme de défi B 1

Coluche... bon roi Dagobert: une farce "hénaurme" B 7

L'actualité

La liaison Via-Rail sera rétablie A 3
— Jean Charest

Il faut assurer à chacun un minimum de ressources A 4
— Pauline Marois

CONSEIL NATIONAL DU PQ

Les jeunes... au travail
"Le parti est brûlé..." E 9

Les reportages

Les frères Jourdain à la scierie depuis 57 ans —L'EXTRA

La mode

De l'Allemagne aux USA... en passant par l'Estrie D 1

Les voyages

Luxe et communisme font bon ménage à Pékin E 11

TEMPERATURE
VARIABLE: 0 — 16°C.
DEMAIN: NUAGEUX D-14

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- DECES.....D-15
- DE TOUT DE TOUS.....D-14
- FINANCE.....C-4
- PETITES ANNONCES.....D-3
- ROMAN.....D-13
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '84.....D-1



l'extra

- Reportages
- Sports
- Cuisine
- Place à la détente
- Place aux jeunes
- Sciences

2500 billets... en 75 min.



Des 9 heures hier matin, près de 1000 amateurs faisaient la queue pour se procurer des billets pour le match entre les Canadiens de Sherbrooke et le "grand frère" de Montréal. On estime qu'environ 6000 personnes y assisteront. E 1



LE CLUB ROTARY DE SHERBROOKE VOUS INVITE A SA
FOIRE ANNUELLE DU LIVRE USAGE

LES 27-28-29 SEPTEMBRE, AU CARREFOUR DE L'ESTRIE

LES PROFITS DE LA VENTE DES LIVRES USAGES SERVIRONT AUX OEUVRES ROTARIENNES.

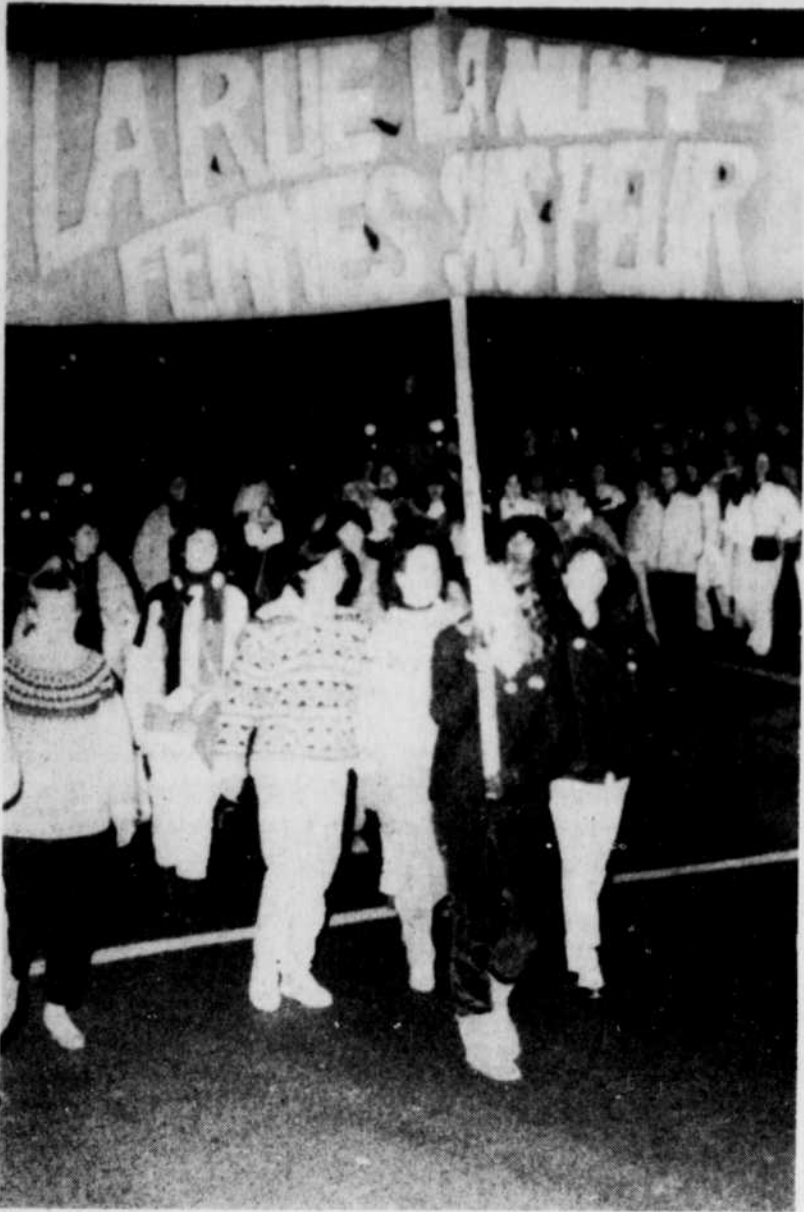
PARTIE DES DONS ET CONTRIBUTIONS DU CLUB ROTARY DE SHERBROOKE, ANNEE 1983-1984

| JEUENESSE | BESOINS COMMUNAUTAIRES |
|---|--|
| Association pour les déficients mentaux 50 \$ | Fonds de bienfaisance - Association des Policiers de Sherbrooke 500 \$ |
| Mackay Center 3 225 \$ | Téléthon des Dublins 400 \$ |
| Centre Notre-Dame de l'enfant (magnétoscope) 1 500 \$ | Dépannage 140 500 \$ |
| Activités étudiantes - Relais St-François 550 \$ | La Chaudière 500 \$ |

Grâce à votre générosité anticipée, le club Rotary pourra continuer son aide. Ne le laissez pas tomber.



400 femmes prennent la rue après un tribunal populaire



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Après le tribunal populaire, quelque 400 femmes ont pris part à la marche contre la violence sous le thème de "La nuit, la rue, femmes sans peur". Il s'agissait de la troisième manifestation du genre à Sherbrooke en trois ans.

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — A l'instar de milliers d'autres femmes de plusieurs villes du Québec, du Canada et même des États-Unis, quelque 400 femmes ont marché dans la rue, hier soir à Sherbrooke, revendiquant "la rue, la nuit, les femmes sans peur".

Toutefois, les femmes de Sherbrooke, dans cette dorénavant manifestation annuelle, avaient un quelque chose de particulier: avant cette marche dans les rues du centre-ville, elles ont eu droit à d'étonnantes témoignages, à l'école St-Michel, de victimes d'agressions à caractère sexuel ainsi qu'à une simulation de procès pour de telles agressions. Ceci se déroulait dans le cadre d'un tribunal populaire.

En plus des participantes à la marche, une cinquantaine d'hommes avaient joint les rangs, à l'école, pour y écouter les différents témoignages.

"Sherbrooke est le seul endroit où on a fait un tribunal populaire avant la marche contre la violence", a noté la responsable du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, Mlle Diane Lemieux.

Une réalité

Elle a expliqué que cette première rencontre, avant la marche, avait comme objectif de démontrer que les agressions sexuelles étaient une réalité de tous les jours. "Quant à la marche, on veut faire savoir que les femmes aussi ont le droit de marcher sans peur, la nuit, dans les rues", a-t-elle ajouté.

Quant aux hommes non admis dans les rangs de la marche, Mlle Lemieux a expliqué que ce geste était plutôt symbolique: "Les femmes ont peur la nuit dans la rue, quant elles sont seules. Une femme

accompagnée d'un homme n'a pas peur et c'est pour ça que l'on veut réserver cette marche symbolique aux femmes seulement", a dit la représentante du centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

Lors de la rencontre précédant la marche, plusieurs participantes ont

pu raconter les agressions dont elles avaient été victimes. Une seule restriction: aucun nom d'agresseur ne devait être dévoilé.

Les responsables avaient également rédigé un texte, lu par des comédiennes amateurs devant l'assistance, et démontrant comment une victime d'agression sexuelle voyait et vivait son témoignage devant un procureur de la défense.

"Par ça, a dit Mlle Lemieux, on voulait sensibiliser le public à ce qui se passe en cour dans les procès où une victime doit témoigner. Les

gens ne savent pas comment ça se passe et on voulait tout simplement le leur montrer."

Les quelque 400 femmes, vers 22 h 30, ont descendu la côte King, ont emprunté la rue Wellington nord, Frontenac et Dufferin pour se rassembler ensuite dans un établissement hôtelier, clôturant ainsi leur marche contre la violence.

Mlle Lemieux a révélé que cette manifestation avait été un succès sur toute la ligne, particulièrement le tribunal populaire tenu avant la marche.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Avant la marche contre la violence, 375 femmes et une trentaine d'hommes ont pu assister à un tribunal populaire ainsi qu'à des témoignages de femmes agressées.

Après 5 semaines de grève à la Rand Aucun espoir de règlement à l'horizon

SHERBROOKE (GF) — Tandis que les employés de la compagnie Ingersoll Rand terminent leur cinquième semaine de grève, aucun espoir de règlement ne pointe à l'horizon.

Comme l'explique un porte-parole de ce syndicat des Métallurgistes d'Amérique, local 6670 (FTQ), les deux parties demeurent présente-

ment sur leur position et la partie patronale ne donne plus signe de vie depuis la rupture des pourparlers.

C'est au début de septembre que le climat s'est détérioré après que la partie patronale ait retiré ses offres salariales.

Jusqu' alors, les négociations avaient permis de régler les questions normatives mais le heurt s'est

produit lorsqu'il a été temps d'aborder les questions salariales.

Depuis deux semaines, les syndicats reçoivent des prestations de grève variant entre 80 \$ et 90 \$ par semaine.

"C'est pas beaucoup mais c'est mieux que rien et ça nous permet de tenir. Le moral est très bon", de dire en choeur des employés rencontrés près de l'autobus scolaire qui leur sert de local de grève, rue Des Forges.

La semaine qui vient pourrait

être décisive dans ce conflit si l'on se fie aux propos qu'aurait tenu le vice-président à la production, M. John H. Becker. Ce dernier aurait manifesté son intention de fermer l'usine si le conflit durait plus de six semaines.

C'est le lundi 20 août, au lendemain de l'expiration de leur convention collective, que les 300 syndicats cessaient le travail. Ils donnaient suite à un rejet à 95 pour cent des offres finales de la compagnie.

Chez USP: entente après 7 séances de négociation

LENNOXVILLE (GF) — Après une courte période de négociation, l'employeur et les syndiqués d'Industries USP ont conclu un accord conduisant à la signature d'une nouvelle convention collective.

Un règlement est en effet survenu après sept séances de négociation qui ont débuté en juillet en vue du renouvellement d'un contrat de travail arrivant à échéance le 20 septembre 1984.

Réunis en assemblée générale, cette semaine, les employés de cette compagnie spécialisée dans les métaux non ferreux, dans le placage des métaux et dans les tamis, ont entériné l'accord dans une proportion de 83 pour cent puisque 60 des 72 employés présents ont suivi la recommandation de leur exécutif.

Selon M. Lionel Turgeon, le président de ce syndicat regroupé au sein du local 7531 des Métallurgistes (FTQ), les négociations ont été menées rondement et ont abouti sur un accord convenable compte tenu de la situation économique actuelle.

Au plan normatif, les négociations ont permis aux employés de conserver leurs acquis tandis que les augmentations salariales sont de 0,30 \$ pour chacune des deux premières années de la convention et de 0,50 \$ pour la troisième année. Pour leur part, les primes d'équipe ont été majorées de façon importante.

La nouvelle convention collective de travail arrivera à échéance en septembre 1987.

Industries USP embauche présentement 78 syndiqués.

carnet

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Depuis sa désignation à la vice-présidence du Memphremagog Conservation, Me **Peter Weldon** est devenu un missionnaire de l'écologie au point qu'il passe toutes ses fins de semaine à faire le ménage dans le lac.

Le gendarme **Gérard Cloutier** a décidé de faire mentir le proverbe "il ne faut pas donner la peau de l'ours avant de l'avoir tué" en donnant des peaux d'ours, de loups, de castors et même une peau d'éléphant à ses amis avant de partir pour la chasse.

L'agent **Robert Lauzon** était tellement accaparé par sa dernière joute de golf qu'il a perdu un talon de son soulier, sa carte de pointage, son coupe-vent, son sac de golf et les clés de sa voiture.

La ville, la banlieue et la campagne de Toronto ont été charmées par le petit accent québécois du procureur **Danielle Côté** qui a plaidé à cet endroit pendant un mois.

Le sergent-détective **Réal Charest** s'est presque fait guillotiner par une porte d'armoire, ce qui explique la présence de la coupure qu'on peut lui voir sur la tête.

Pierre Laramée aurait décidé

d'utiliser un synonyme au mot "universalité" plutôt que de prendre le risque de le répéter sur les ondes.

Claude Gingras qui a oeuvré pendant plusieurs années au bureau régional de la Centrale des syndicats démocratiques vient d'être nommé au conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Il est également vice-président de la CSD.

Georges Veilleux a découvert un nouveau moyen d'attirer l'attention: immobiliser sa voiture à la croisée de la rue Wiggett et du boulevard Jacques-Cartier à l'heure de pointe alors que le feu de circulation est on ne peut plus vert.

"C'est une très bonne idée d'élargir le pont Jacques-Cartier deux ans après l'avoir ré- fait en neuf."



Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation
 Plâtre et stucco
 Système de plafonds acoustiques et de murs secs
 Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

665, rue Panneton
 Sherbrooke, Qué.
 J1K 2B3
 (819) 563-8333

Avant septembre 77
500⁰⁰ de subvention

Propriétaire, de maison unifamiliale construite avant le 1er septembre 77 appelez-nous pour profiter d'une subvention allant jusqu'à 500,00\$ pour des travaux d'isolation.

LA CROISIÈRE

S'AMUSE

plus de **15 000 \$** en prix
 dont **10** croisières sur le **SS GALILEO**
 et **3 500 \$** en valeur d'achat

RÈGLEMENTS

Compléter le coupon avec le mot de passe entendu à CJRS, 5 fois par jour. Déposez votre coupon au kiosque de CJRS au Carrefour de l'Estrie ou à CJRS Radio 1510.

Écoutez CJRS. Si votre coupon est piqué, vous aurez 30 minutes pour nous rappeler à 567-2577; vous gagnerez automatiquement un prix instantané et vous serez éligible au tirage d'une croisière pour 2, le vendredi suivant (10 tirages par jour).

Règlements disponibles à CJRS.

NOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 TÉLÉPHONE _____ ÂGE _____
 MOT DE PASSE _____

CJRS

RADIO 1510
 2655 King Ouest
 Sherbrooke, J1L 1C1

ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

la tribune

la tribune

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
 (division La Tribune)

YVON DUBE
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

La Quotidienne 496-6740

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO 2075

la tribune

1er MARATHON MONTANT A GAGNER 1,000\$
 Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 20 septembre 1984:
G-48 O-65

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 21 septembre 1984:
N-36, O-62

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 22 septembre 1984:
N-36, B-3

Cartographie Layton en mesure de se prononcer au mois d'octobre

par Gilles Fiset
SHERBROOKE — Dès la première semaine d'octobre, le ministre d'Etat aux mines, M. Robert E. Layton, sera en mesure de se prononcer sur le dossier de démantèlement à Sherbrooke du Centre de cartographie.

C'est ce qu'affirme le député de Sherbrooke, M. Jean Charest, dont les derniers jours ont été mis à profit pour sensibiliser le nouveau cabinet du gouvernement Mulroney à ce sujet.

Comme l'explique M. Charest, il a pu déjà tenir des premières rencontres avec les ministres Patricia Carney, de l'Energie, des Mines et des Ressources, et Robert E. Layton, ainsi qu'avec les responsables du département de cartographie et le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Claude Hamel.

"Présentement, la situation est la suivante: les ministres en sont encore à prendre connaissance des

divers dossiers les préoccupant et à voir à leur installation physique au parlement. Lors de ces rencontres, j'ai cherché à les sensibiliser au dossier; il est ressorti que ce dossier de la cartographie relèvera de M. Layton. Ce dernier, qui y possède une maison d'été, connaît bien la région. Il connaît également ce dossier", de dire M. Charest.

Au courant de la semaine prochaine, les deux hommes ont convenu d'une nouvelle rencontre, laquelle permettra au député de renseigner le ministre sur la situation.

"Et la semaine suivante, le ministre aura son idée là-dessus. M. Layton sera alors en mesure de se prononcer, de donner son idée... Il ne faut pas oublier qu'il y a une volonté de M. Mulroney bien exprimée là-dessus, le 26 juillet. J'ai réaffirmé cet engagement à M. Layton", rajoute M. Charest en concluant que "sur le plan des engagements, j'ai espoir que ça aille assez vite."

La liaison ferroviaire Via-Rail sera rétablie

— Jean Charest

par Gilles Fiset
SHERBROOKE — Le rétablissement de la liaison ferroviaire Via-Rail se fera. Mais pour connaître l'échéancier, il faudra attendre de nouvelles séances d'information entre le député de Sherbrooke, M. Jean Charest, et les ministres concernés, ainsi que l'opinion du Conseil du Trésor sur les possibilités ou non de dénouer rapidement les cordons de la bourse.

"Ce dossier est également prioritaire pour moi", de déclarer M. Charest alors qu'il était rejoint, hier après-midi, à son bureau de comté.

Le député déclare avoir déjà tenu de premières rencontres à ce sujet. Mardi, il a discuté avec M. Benoit Bouchard, le ministre d'Etat aux transports tandis qu'il rencontrerait à nouveau M. Bouchard, mercredi, rencontre à laquelle assistait également le ministre des Transports, M. Frank Mazankowski.

Le député Charest dit avoir eu

l'agréable surprise de constater que les deux ministres étaient au fait de ce dossier.

Il a également obtenu l'assurance que le ministre Benoit Bouchard viendra dans la région afin de discuter du dossier de Via Rail et celui de l'aéroport de Sherbrooke. Cette venue se ferait toutefois après le Sommet économique afin de permettre à la région de faire le point sur ces sujets.

M. Charest dit nourrir l'intention de suivre de près l'évolution de ces dossiers.

Peine de mort

Par ailleurs, le député de Sherbrooke, interrogé sur le vote libre sur la peine de mort dont faisait état les médias, vendredi, se déclare en faveur d'un tel vote qui figure dans les intentions de son parti.

Toutefois, il dit ne pas s'attendre à ce que ce vote se tienne au courant de la prochaine législature, le parlement, dit-il, ayant bien d'autres priorités pour l'instant.

Quant à la peine de mort, M. Charest ne peut se réitérer une position qu'il a déjà fait connaître au cours de la récente campagne électorale. Le député de Sherbrooke est carrément contre le rétablissement de la peine de mort au Canada.



Jean Charest

La CMTS à Rock Forest et Fleurimont

Les pourparlers pourraient être clos au 1er novembre

— Bernard Tanguay

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — Les pourparlers entrepris entre les municipalités de Rock Forest et Fleurimont avec la Corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS) indiquent que les autobus de Sherbrooke pourraient fort bien desservir une partie de Rock Forest en 1985 et une partie de Fleurimont dès le 1er septembre 1985, a confirmé hier le président de la CMTS, M. Bernard Tanguay.

Il a révélé en outre que les pourparlers entrepris cette semaine avec les maires des municipalités concernées pourraient s'étendre jusqu'au 1er novembre, date à laquelle on serait alors en mesure de dévoiler les coûts engendrés par cet agrandissement de territoire desservi par la CMTS. Rappelons toutefois que Rock Forest et Fleurimont devront assumer eux-mêmes une partie des frais.

Le président de la CMTS a aussi indiqué que ces pourparlers allaient très bien, et qu'il y avait bon espoir que la CMTS en vienne à une entente favorable avec les deux municipalités, même si aucune entente n'est finalisée officiellement pour l'instant.

Il a noté que, jusqu'à la semaine dernière, le directeur général de la CMTS avait abordé longuement la question avec les directeurs généraux respectifs des deux municipalités, mais que ce n'est que depuis cette semaine que les pourparlers "politiques" ont été entrepris.

Création d'emplois

M. Tanguay estime que la CMTS devra créer entre 25 et 40 nouveaux emplois lorsqu'elle desservira les nouveaux territoires de Rock Forest et Fleurimont. De ce nombre, on aura besoin d'un minimum de 25 conducteurs d'autobus urbains.

Par contre, a-t-il expliqué, aucun prix n'a encore été fixé pour les

services que la CMTS offrira aux nouvelles municipalités. Les territoires précis à desservir n'ont pas encore été délimités; M. Tanguay a dit qu'il était fortement improbable que l'ensemble des territoires soient desservis par les autobus urbains de la CMTS. D'autres formules de rechange seraient donc étudiées.



Bernard Tanguay

Quant aux tarifs pour l'admission à bord d'un autobus de la CMTS à Fleurimont ou à Rock Forest, ils seront identiques à ceux de Sherbrooke, a dit M. Tanguay et, a-t-il ajouté, il n'en coûtera pas plus cher

à un usager pour prendre l'autobus à Rock-Forest et en descendre à Fleurimont, Lennoxville, Ascot ou Sherbrooke.

"Nous offrons un service intégré et il n'est pas question de mettre sur pied un service vraiment à part le service urbain", a dit M. Tanguay.

Inévitable

Enfin pour lui, il est inévitable que les autobus de la CMTS en viennent un jour à desservir toute la région immédiate de Sherbrooke.

"Cela répond à un besoin réel et nous sommes en mesure d'y répondre globalement", a-t-il dit, ajoutant que la CMTS avait toujours été très ouverte à cette éventualité de nouveaux services.

Dans le cas de Rock Forest, a expliqué M. Tanguay, les pourparlers avaient été entrepris avec la précédente administration municipale mais le nouveau conseil avait opté pour une expérience avec les Autobus de l'Estrie qui, incidemment, a terminé son mandat hier soir.

Dans le cas de Fleurimont, ce sont les élus de l'endroit qui, il y a plusieurs mois, ont demandé à la CMTS d'étudier l'éventualité de desservir leur territoire.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Informatique et bureautique

Jusqu'à dimanche soir, les gens peuvent visiter le 2e Salon de l'informatique à l'édifice CERAS, de la rue Parc où quelque 60 exposants répondent à toutes questions concernant l'informatique et la bureautique. Un accueil spécial est réservé au public en général ainsi qu'aux professionnels et aux étudiants. Les organisateurs comptent accueillir plus de 10,000 personnes en fin de semaine.

La Couronne s'adresse à la Cour suprême

SHERBROOKE — Le ministère public a demandé à la Cour suprême du Canada de rétablir le verdict de culpabilité pour meurtre au deuxième degré rendu contre Michel Belley le 28 octobre 1980 et qui venait d'être cassé par la Cour d'appel du Québec.

Le procureur Thomas Walsh a présenté hier une requête en ce sens à Ottawa.

La Cour d'appel avait ordonné la tenue d'un troisième procès pour Belley, âgé de 49 ans et originaire de Sherbrooke.

Belley avait été trouvé coupable une première fois le 13 juin 1978 de l'homicide de la bouchère Monique Rodrigue-Marchand qui avait reçu une balle de revolver en plein front le 2 septembre 1977 à East-Hereford.

Le défenseur Claude

Leblond a obtenu la cassation de ce verdict et de la condamnation de la prison à vie de son client.

Belley a été reconnu coupable une seconde fois en 1980 de ce crime et condamné à la perpétuité sans espoir de libération avant 25 ans.

Me Leblond a obtenu un troisième procès pour son client en marge de l'affaire de East-Hereford.

Belley avait accueilli avec une grande satisfaction la décision de

la Cour d'appel présidée par les juges Monnet, Beauregard et Rothman.

En dehors de cette affaire, il purge une condamnation de 15 ans de pénitencier pour négligence criminelle à la suite de la mort de quatre personnes qui ont péri dans un accident alors qu'il était poursuivi par la police à Montréal ainsi que pour des vols à main armée commis à Bischopton et Bury.

La prison pour un vol chez son père

SHERBROOKE — Steven Turcotte s'en est tiré avec une sentence de six mois concurrents pour avoir refilé pour 10 \$ l'adresse du chalet de son père à des amis qui l'ont cambriolé.

Il avait admis sa culpabilité hier à une accusation de vol par effraction de deux chaînes stéréo, d'un magnétoscope, de deux ca-

rabines et de boisson chez son père le 28 octobre.

Turcotte, âgé de 26 ans, de Magog, a encouru cette condamnation du juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Il purge déjà une peine de 15 mois pour vol, attentat à la pudeur et évasion d'une garde légale alors qu'il sortait les poubelles de la prison.



POMMES McINTOSH

\$5.50 (20 lb)
\$10.00 (40 lb)

TOUTE LA FAMILLE est invitée à venir CUEILLIR ou ACHETER nos délicieuses pommes TOUS LES JOURS à la

à 2,5 km du village de Compton, Rte 208 ouest.



FERME BEAU VAL
ANDRE GAGNON TEL: 835-5462

Pour avoir volé 185 \$ au couteau

SHERBROOKE — âge qui lui évitait le pénitencier. C'était d'ailleurs le principal point invoqué par Me Marc Montplaisir qui a plaidé que son client avait connu une enfance et une adolescence pénibles.

En lui imposant cette sentence hier, le juge Michel Côté de la Cour des sessions lui a dit que c'est son jeune

Demandez le Guide du régime d'épargne-actions et réduisez vos impôts

- Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume
- Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est
- Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chambly
- Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins
- Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy
- Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Vous avez sûrement déjà entendu parler du régime d'épargne-actions (réa). Vous aimeriez y souscrire car cela vous semble un excellent moyen pour réduire vos impôts du Québec. Cependant, vous hésitez car vous connaissez mal toutes les caractéristiques de ce régime.

Le Guide du régime d'épargne-actions que nous mettons gratuitement à votre disposition répondra sûrement à bon nombre de vos questions. Vous y trouverez des explications détaillées sur les avantages et le fonctionnement d'un réa ainsi qu'une description claire et précise de celui offert par la Fiducie du Québec.

Vous trouverez également dans ce guide une description du régime de placements en titres indexés (rpti) et des avantages fiscaux qu'il procure.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

"Chaque citoyen doit bénéficier d'un minimum de ressources"

— Pauline Marois

par Claude Corriveau
WINDSOR — "Il est de la responsabilité du gouvernement de veiller à ce que chaque citoyen bénéficie d'un minimum de ressources et de services. Cependant, rien ne peut remplacer la volonté personnelle d'être autonome, imaginatif et créatif. Rien ne peut remplacer, non plus, la solidarité qui se tisse,

à la longue, dans une communauté".
C'est l'essentiel du message qu'a livré la ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, lors de Québec. Mme Marois prenait la parole devant une cinquantaine de personnes dont sa collègue et députée de Johnson, Mme Carmen Juneau.

"Cette solidarité, reprend Mme Marois, est le moteur de notre avenir, la garantie de la qualité de notre vie. Il faut réapprendre ce que la société industrielle, parvenue à un degré enviable de cloisonnement et de bureaucratie, nous a fait oublier, soit que nous sommes des per-

sonnes humaines, responsables de nous-mêmes et responsables rôle et le mérite des C.T.Q. (Centre Travail-Québec). "Le Centre Travail-Québec est un lieu-clé d'information sur l'emploi. Il doit être au coeur même de tout le dynamisme économique d'une région" a-t-elle dit.

Interrogée au sujet de la prise de position du Regroupement Autonome des Jeunes (R.A.J.) concernant les stages en milieu de travail, position prise lors d'un récent congrès à Sherbrooke, Mme Marois s'est dit en total désaccord avec le R.A.J. "Ce n'est pas du "cheap labor". Si un

jeune n'a jamais travaillé, il est bien qu'il commence quelque part" a-t-elle déclaré en conférence de presse. "Cette formule est la formule de l'avenir. Si vous avez d'autres alternatives je suis prête à les considérer" d'ajouter Mme Marois.

Mme la ministre, qui a été évasive en quelques occasions, indiquait que les stagiaires en milieu de travail se devaient de participer financièrement à la relance économique du Québec. "Toutefois, il est possible qu'à moyen ou à long terme, les stagiaires puissent bénéficier de crédit d'impôt" a-t-elle répondu lorsque questionné à ce sujet.

Ex-ministre d'Etat à la Condition féminine, Mme Marois a brièvement parlé de la relance économique du Québec en disant que le prochain discours inaugural comporterait des programmes qui contribueraient à cette relance sans élaborer davantage.

Interrogée sur le thème de la prochaine campagne électorale, Mme Pauline Marois avoue qu'il n'est pas encore clairement défini. "Un thème électoral se fait toujours de la préoccupation des gens. Mais, devaient-elle conclure, le thème de la prochaine campagne devrait être la souveraineté".



Pauline Marois

son passage à Windsor, d'une collectivité et de hier, à l'occasion de l'inauguration du nouveau Centre Travail-

manqué de vanter le

Meilleurs services depuis la centralisation

— Claude Bouchard

WINDSOR (CC) — Selon le directeur du Centre Travail-Québec de Windsor, M. Claude Bouchard, les services offerts sont accrus depuis la centralisation des services d'aide-sociale et de Travail-Québec. Jusqu'à juin dernier, les services étaient divisés entre les bureaux de Windsor et Richmond.

Selon les chiffres fournis par M. Bouchard, le Centre Travail-Québec de Windsor s'occupe actuellement de plus de 1,700 dos-

siers, ce qui représente environ 2,500 individus. De plus, le Centre traite les dossiers de plus de 3,000 chercheurs d'emplois dans le seul territoire couvert par le Centre local, c'est-à-dire presque tout le territoire de la M.R.C. du Val St-François.

Aussi de passage à Windsor, le directeur régional du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Roger Brûlotte, a dévoilé quelques chiffres concernant ces trois programmes.

M. Brûlotte notait que 62% des 1,100 répondants s'étaient montrés intéressés au stage en milieu de travail. Cette proportion existait à 58% (1026 répondants) en ce qui concerne les travaux communautaires et, enfin, 50% des 840 répondants se disaient prêts à participer au programme de rattrapage scolaire.

"D'ici janvier 1986, nous ambitionnons de mettre près de 1,200 projets de l'avant. Jusqu'à maintenant, 204 projets sont en voie de réalisation et permettront l'ouverture de 222 postes. Nous sommes très confiants d'atteindre nos objectifs" précisait M. Brûlotte.

En étroite collaboration avec la Commission de formation professionnelle (CFP) et la Commission scolaire régionale de l'Estrie, le C.T.Q. Windsor concentre ses activités sur des services reliés à la recherche d'emploi et à l'accessibilité de l'individu au marché du travail, particulièrement les jeunes. D'autre part, de concert avec l'entreprise, l'accent est placé sur le maintien des emplois existants et la formation de sa main-d'œuvre.

CKSH déménagement

SHERBROOKE (GF) — CKSH déménagera. Au début décembre prochain, le premier du mois pour être plus exact, CKSH aménagera dans l'édifice qui occupait auparavant Radio-Québec, coin Portland et Boulevard Industriel.

Pour CKSH, explique M. Lemieux, il s'agira de presque doubler son aire de production et, ainsi, de se mettre en position d'offrir un produit de meilleure qualité à la population. "Pour nous, il s'agit de nous mettre en situation plus adéquate pour rendre nos opérations plus rationnelles et plus rentables aussi."

Relié au système informatisé de placement du réseau Travail-Québec, le Centre de Windsor est en mesure d'offrir un service rapide d'inscription des personnes à la recherche d'emploi et une réponse efficace aux demandes des entreprises.

M. Bouchard ajoutait, en outre, que le Centre assure aux personnes en difficulté l'aide financière de dernier recours et offre

des services reliés à la recherche d'emploi et à l'accessibilité de l'individu au marché du travail, particulièrement les jeunes. D'autre part, de concert avec l'entreprise, l'accent est placé sur le maintien des emplois existants et la formation de sa main-d'œuvre.

Relié au système informatisé de placement du réseau Travail-Québec, le Centre de Windsor est en mesure d'offrir un service rapide d'inscription des personnes à la recherche d'emploi et une réponse efficace aux demandes des entreprises.

M. Bouchard ajoutait, en outre, que le Centre assure aux personnes en difficulté l'aide financière de dernier recours et offre

des services reliés à la recherche d'emploi et à l'accessibilité de l'individu au marché du travail, particulièrement les jeunes. D'autre part, de concert avec l'entreprise, l'accent est placé sur le maintien des emplois existants et la formation de sa main-d'œuvre.

C'est ce que confirme le président de CKSH, l'ingénieur Jacques Lemieux, en précisant que CKSH sera l'unique locataire de cet édifice qui est la propriété d'un groupe d'hommes d'affaires de la région.

Présentement, ces propriétaires sont à effectuer des agrandissements en vue de répondre aux besoins de leur nouveau locataire. La firme Construction Longer est le maître d'œuvre des travaux qui auront pour effet d'ajouter quelque 4,000 pieds carrés à l'édifice actuel, portant la superficie de planchers disponibles à 13,300 pieds carrés.

Le investissement est de taille mais n'a pas été chiffré par M. Lemieux.

Le défendeur Marc Montplaisir avait soumis que son client prétend qu'il s'agissait de quelque chose assimilable à une exposition indécente, tandis que le procureur Danielle Côté soutient que c'est plus grave que cela.

Le tribunal aura l'heure juste le 25 novembre parce qu'il en-

Le tribunal aura l'heure juste le 25 novembre parce qu'il en-

Le tribunal aura l'heure juste le 25 novembre parce qu'il en-

Le tribunal aura l'heure juste le 25 novembre parce qu'il en-

Sentence reportée au 25 novembre

SHERBROOKE — Le juge Louis-Denis Bouchard, de la Cour des sessions de la paix, a reporté la sentence de Richard Therrien parce que la poursuite et la défense avaient une version différente des faits ayant donné lieu contre lui à cinq chefs d'agression sexuelle, envers des adolescents âgés de 12 à 16 ans.

Le défendeur Marc Montplaisir avait soumis que son client prétend qu'il s'agissait de quelque chose assimilable à une exposition indécente, tandis que le procureur Danielle Côté soutient que c'est plus grave que cela.

Plusieurs vols résolus à Rock Forest

ROCK FOREST (DF) — En arrêtant trois individus, hier, les policiers de Rock Forest ont résolu pas moins de 16 introductions par effraction commises sur leur territoire au cours de juillet et août.

Les trois suspects, originaires de Sherbrooke et âgés dans la vingtaine, auraient, au cours de ces crimes, recueilli un butin évalué à plus de 12,000 \$. Ils volaient surtout de l'argent et des bijoux lors des introductions dans des résidences privées.

Cette arrestation vient s'ajouter à quatre autres, plus tôt cette semaine, alors que les individus sont soupçonnés, cette fois-ci, de vol et recel d'une voiture qu'on a plus tard retrouvée en mille et un morceaux.

Enfin, cette semaine également, quatre dossiers de vols, à la Cache des sportifs, ont également été solutionnés par les détectives Patrick Vuillemin et Claude Monfette de la police de Rock-Forest.

Enfin, cette semaine également, quatre dossiers de vols, à la Cache des sportifs, ont également été solutionnés par les détectives Patrick Vuillemin et Claude Monfette de la police de Rock-Forest.

Enfin, cette semaine également, quatre dossiers de vols, à la Cache des sportifs, ont également été solutionnés par les détectives Patrick Vuillemin et Claude Monfette de la police de Rock-Forest.

Enfin, cette semaine également, quatre dossiers de vols, à la Cache des sportifs, ont également été solutionnés par les détectives Patrick Vuillemin et Claude Monfette de la police de Rock-Forest.

Sentence de travaux

SHERBROOKE — Un garçon de café s'en est tiré avec 120 heures de travaux communautaires, une pénalité de 600 \$ et deux ans de liberté surveillée, pour trois trafics d'un quart de gramme de cocaïne chacun à un agent double de la Sureté du Québec au début de 1983.

Le défendeur Conrad Chapdelaine a représenté que son client, qui était un consommateur à cette époque-là, n'a fait qu'"accommoder" ce solliciteur.

L'IMBATTABLE



**1603 King O., Sherbrooke
564-5060**

SPECIAL SEPTEMBRE 10% DE RABAIS
sur location (temps et kilométrage) de véhicules neufs (flotte régulière)

Aussi disponible pour location à court terme, **VÉHICULES DE PRESTIGE** tels que **Corvette, Mercedes.**



AVIS loue des voitures
GM CORVETTE

LIQUIDATION TOTALE D'INVENTAIRE

se terminant le 29 septembre '84

\$200,000

de marchandise

en QUINCAILLERIE et MATERIAUX DE CONSTRUCTION

L.P.S. INC.

11, rue Notre-Dame
LA PATRIE

38, rue Victoria
SCOTSTOWN

VASTE CHOIX DE FILMS BETA et VHS

LE CLUB VIDEO DE LENNOXVILLE

NOUVEAUX SUCCES!
ROMANICING
THE STONE
SPLASH
ICE MAN
BIG CHILL

Achetez un magnéscope ou un téléviseur et obtenez une CARTE DE MEMBRE GRATUITE, 52 FILMS GRATUITS, et une CASSETTE VIERGE SONY T-120, une valeur de \$175 **GRATUIT**

HITACHI VT 34A

• Enregistrement 8 heures • Minuterie 14 jours • 4 émissions • Minuterie d'enregistrement automatique • Contrôle à distance sans fil • Chargement frontal • Balayage visuel • Syntonisation 105 canaux

Rég. \$799 **\$699 SPECIAL**

ZENITH VR 2000

• Enregistrement 8 heures • Minuterie 14 jours • Touche enregistrement instantané • Chargement frontal • Repérage visuel • Balayage à 4 têtes rotatives • Contrôle à distance sans fil (optionnel)

\$599 SPECIAL

HITACHI VT-33A

• Enregistrement 8 heures • Minuterie 14 jours • 4 émissions • Minuterie d'enregistrement automatique • Contrôle à distance • Chargement frontal • Balayage visuel

Rég. \$649 **\$599 SPECIAL**

• Les plus bas prix dans les Cantons de l'Est • Financement disponible. • Mensualités peu élevées.

182 A, QUEEN, LENNOXVILLE, QUE., 567-3797

Le projet d'aménagement du mont Ham refera bientôt surface

par Jean-Pascal Beaupré
HAM-SUD — Après avoir plétié pendant six mois en raison d'un conflit interne, le projet d'aménagement du mont Ham devrait refaire surface sous peu et prendre un nouvel élan.

C'est du moins la conviction qu'a M. Gilles Meunier, président de la Corporation de développement du mont Ham.

Le projet est passé à deux doigts de mourir avant d'avoir vraiment décollé. Un conflit portant sur l'autorité dont devait jouir la Corporation d'aménagement du mont Ham a causé des tiraillements avec

la municipalité de St-Joseph de Ham-Sud, dont le maire Réjean Boisvert fait partie de la Corporation de développement.

«On s'était tout simplement mal compris. On craignait surtout que la Corporation puisse prendre des décisions qui engagent financièrement la municipalité. La population pensait que des gens de l'extérieur vou-

laient développer seuls la montagne et même accaparer les emplois. Ces craintes se sont dissipées peu à peu. La plupart des problèmes sont maintenant réglés.

On travaille main dans la main", assure M. Meunier, en précisant que le Conseil régional des loisirs s'est chargé de colmater les brèches.

M. Meunier quittera la présidence de la Corporation à la prochaine assemblée des membres, qui devrait se tenir d'ici à deux ou trois semaines. Il explique sa démission prochaine

par son horaire trop chargé et nie qu'elle soit attribuable aux divergences d'opinion qui ont éclaté à l'intérieur de l'organisme.

Selon lui, il n'est pas question de laisser tomber le projet. «Trop de monde s'y intéresse, le ministère de l'Énergie et des ressources et la MRC de l'Or blanc aussi», soutient-il.

Au mois d'août, la Commission de protection du territoire agricole a accepté de zoner blanc la montagne qui était auparavant considérée une zone verte,

accédant ainsi à une requête formulée par la Corporation. Cette modification permettra éventuellement la construction d'un refuge au sommet de la montagne et de plateaux d'observation.

M. Meunier croit que la première partie du projet d'aménagement du mont Ham, qui coûterait 150.000 \$, pourrait être réalisée au cours des deux prochaines années. Elle consisterait à tracer des sentiers pédestres à travers le récif et en la construction d'un petit

chalet et de plateaux d'observation. Les demandes de subvention devraient être acheminées au gouvernement dès cet automne, calcule M. Meunier.

Quant à la seconde partie du projet, sa

réalisation dépendra de la réponse du public, estime le président de la Corporation. S'il y a beaucoup d'affluence, l'entreprise privée pourrait contribuer au développement des infrastructures touristiques de la région, croit-il.

SÉMINAIRES PRÉPARATOIRES A L'EXAMEN D'ENTRÉE DU SERVICE EXTÉRIEUR
 PROGRAMME NATIONAL: du 22 SEPT. au 12 OCT.
\$110,00 (Déductible d'impôt)
 Petits groupes Attention personnelle Instructeur qualifié

Pour plus de renseignements
TÉLÉPHONER SANS FRAIS
 LUN. au VEN. 10h00 - 17h00 (h. avancée de l'Est)
1-800-267-8289 | **1-800-267-2931**
 C.-B., Alta., Sask., Ont., Qué., N.-E., Man., Ont. du n.-o. | N.-B., I. du P.E., T.-N.
 Région d'Ottawa-Hull: **232-3497**

Nous regrettons, mais les séminaires ne se dérouleront qu'en anglais cette année.

Le règlement de contrôle intérimaire est modifié

par Jean Donato
COOKSHIRE — Le conseil des maires de

la MC du Haut St-François vient de déposer un avis de motion modifiant le règlement de contrôle intérimaire.

Ce règlement détermine les normes minimales d'aménagement à respecter dans l'attente de l'adoption d'un schéma d'aménagement définitif.

La modification a été rendue nécessaire pour permettre l'excavation des ruisseaux Clifton et Birchton.

Ces travaux sont effectués par le minis-

tère de l'Agriculture, M. Labonté, du bureau local du ministère, a expliqué que le creusage avait pour but de faciliter l'évacuation des eaux de surface, permettant ainsi un meilleur rendement des cultures.

Avant de procéder à ces travaux le ministère doit mener des études et obtenir les autorisations des propriétaires riverains, des autres ministères et de la MRC, puisque les ruisseaux courent

sur plusieurs municipalités. Les travaux de ce genre sont presque terminés sur une partie du ruisseau Clifton mais, comme ils avaient été autorisés avant l'adoption du règlement intérimaire, ils ont pu se poursuivre.

Tel que formulé, le règlement protège les ruisseaux dans un corridor de 15 mètres, c'est pourquoi il faut le modifier avant d'autoriser d'autres travaux.

A la MRC du Haut St-François Deux projets ajoutés à la liste des priorités, à la surprise générale

par Jean Donato

COOKSHIRE — Le conseil des maires de la MRC du Haut St-François a approuvé une liste finale de huit projets en vue du contrat de développement que la MRC doit signer avec l'OPDQ. Lors de l'adoption de la liste préliminaire, le mois dernier, seulement cinq projets avaient été retenus.

Ces projets sont un motel industriel à East Angus, un édifice multi-fonctionnel à Weedon, un parc industriel à Cookshire, l'acquisition de la collection Brochu à La Patrie et la création d'un journal régional communautaire. Le conseil avait également souhaité que la Société d'agriculture reconsidère sa décision de retirer son projet d'aménagement des terrains de l'exposition de Cookshire.

Le préfet de la MRC, M. Wells Coates, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à ce que ces deux projets fassent partie du contrat de développement et que, s'ils ont été in-

clus dans la liste définitive, ce n'est que pour faire valoir leur importance. M. Coates croit que cela facilitera leur promotion au sommet régional qui aura lieu à Sherbrooke à la fin de l'année.

M. Bertrand Landry, maire d'Eaton et membre du comité conjoint MRC-OPDQ, trouve curieux que le coût des projets, ainsi que la part que devra assumer le promoteur restent à déterminer. «Cela revient à signer un chèque en blanc» a-t-il expliqué. Il craint que ces deux projets ne se réalisent au détriment des six autres. D'ailleurs, dans leur résolution, les maires ont précisé qu'ils n'acceptaient de les inclure qu'à la condition qu'ils ne nuisent pas, ni qu'ils ne retardent la réalisation des autres projets.

Le préfet adjoint, M. Laval Denis, partage l'avis de M. Landry. Tout en précisant qu'il trouve les projets du mont Mégantic et du reboisement très valables, il s'inquiète du fait que ceux-ci n'aient pas été présentés au comité conjoint. Il a rappelé que la date limite pour la présentation des projets dans le cadre du contrat de développement était au mois de juillet et non au mois de septembre. «J'ai l'intention de suivre le dossier de très près» a-t-il ajouté.

De plus le conseil des maires a appris de la part de M. Réjean St-Martin, de l'OPDQ, qu'aucun projet ne pourrait démarrer avant le mois d'avril 1985, puisque l'Office avait épuisé ses budgets pour l'année en cours.

Le conseil des maires de la MRC du Haut St-François a approuvé une liste finale de huit projets en vue du contrat de développement que la MRC doit signer avec l'OPDQ. Lors de l'adoption de la liste préliminaire, le mois dernier, seulement cinq projets avaient été retenus. Ces projets sont un motel industriel à East Angus, un édifice multi-fonctionnel à Weedon, un parc industriel à Cookshire, l'acquisition de la collection Brochu à La Patrie et la création d'un journal régional communautaire. Le conseil avait également souhaité que la Société d'agriculture reconsidère sa décision de retirer son projet d'aménagement des terrains de l'exposition de Cookshire.

Un musée du pain et une boulangerie à Cookshire?

par Jean Donato

COOKSHIRE — Le Groupe de recherche, d'action et de valorisation des initiatives régionales vient de rendre publique une étude sur les possibilités d'implantation d'un musée du pain et d'une boulangerie à Cookshire.

L'étude a été réalisée par Louise Thibault et François Perron, deux étudiants, dans le cadre d'un projet Été Canada.

L'étude révèle que la population est très majoritairement favorable, à 90 pour cent, à l'implantation d'une boulangerie et d'un centre d'interprétation sur le thème du pain. De plus, il y aurait des débouchés assez importants auprès des commerçants de la région et même de Sherbrooke. Selon Louise Thibault, cette boulangerie ne devrait pas tenter d'entrer en compétition avec les grandes boulangeries industrielles. Le succès serait mieux assuré pour une boulangerie artisanale offrant un produit exclusif et original.

Le document livre également le résultat des recherches quant aux possibilités de subventions et d'aide technique disponibles. On a aussi fait une évaluation sommaire des coûts en équipement. François Perron a indiqué que l'étude visait sur-

tout à fournir des points de repère à d'éventuels promoteurs. Il a ajouté, cependant, qu'il restait encore de la recherche à faire.

Le rapport recommande que la boulangerie fonctionne de pair avec un centre d'interprétation ayant pour thème le pain, ainsi qu'un petit café permettant de déguster les produits, pain et pâtisseries, sur place. On suggère que le tout soit situé dans un édifice à caractère historique, tel que la gare ou l'église anglicane.

Les recommandations de l'étude ont été accueillies favorablement par les responsables du Festival du pain. Un porte-parole, M. Aurélien Quintin, a déclaré: «Cela confirme ce que nous prétendions et vient s'ajouter au dossier».

Schéma à l'étude

COOKSHIRE — Mardi, le comité d'aménagement de la MRC du Haut St-François étudiera la première version du schéma d'aménagement. Au mois de juin, le conseil des maires avait opté pour une proposition préliminaire d'aménagement axée sur le renforcement et la mise en valeur des caractéristiques régionales.

URETHANE GICLEE pour SOUS-SOL MAISON BATIMENTS DE FERME etc.

COMMERCIAL — INDUSTRIEL

PRIX PLUS QUE COMPETITIFS

Pour information concernant l'isolation,
 tél. (819) 877-2378
 Weedon # ONGC — Qué. 2214
LÉO BAROLET
 291, 1ère Avenue, Weedon

ISOLATION WEEDON

P.S. Nous faisons l'isolation en rapport avec le Programme de subvention du Gouvernement fédéral.

le gros Pierre

Verger de pommiers nains

Dans les petits pommiers les grosses pommes

mcIntosh

Venez cueillir vous-mêmes vendredi, samedi, dimanche

Rendez vous à Compton et surveillez les affiches.
 Pour information: **835-5549**

R.R. 3 chemin Station Compton, QC

Tout le monde y gagne

«A l'Intercourt, la carte de membre est valide pour toute une année. J'ai droit de jouer à volonté et il n'y a pas de tarif horaire supplémentaire. C'est bien plaisant puisqu'on rencontre plein de monde. Il y a aussi plusieurs activités sociales. Et puis on en profite tous, il y a un tarif familial. C'est certain, tout le monde y gagne!»

INTERCOURT DE LESTRIE

Nautilus Action

Pour plus de renseignements 564-8001

nautilus **racquetball** **squash** **tennis**

Action juridique

L'Association des propriétaires du lac de Stoke refuse l'ensemencement de truites

par Louise Simard

STOKE — Un projet d'ensemencement de truites, dans le lac de Stoke, a suscité un vif émoi chez l'Association des propriétaires de ce lac. Alors que l'Association de Chasse et Pêche s'appretait à dé-

verser les alevins dans le lac, une action juridique devait mettre fin aux procédures et les truites ont été plutôt déposées dans la rivière.

M. Henri Crochetière, porte-parole de l'Association des propriétaires, explique en quoi consistent leurs revendications face à cette

pratique. "Au début d'août, nous avons appris qu'e l'Association de Chasse et Pêche de Stoke avait reçu la permission du ministère pour ensemercer le lac au cours de l'année. Nous avons adressé une lettre à M. Gilles Fabi, président de l'Association de Chasse et Pêche

pour fixer une rencontre avec les deux associations. Nous n'avons reçu aucune réponse de M. Fabi.

Le 22 août 1984, nous avons écrit à M. Vézina du ministère des Loisirs, chasse et pêche, lui signifiant que nous aimerions bien être au courant de ce projet. Une rencontre devait être finalement fixée les 17-18-19 octobre.

De plus, dans la lettre de retour, on informe les propriétaires qu'il est prévu d'ensemencer le lac le 19 septembre, vers 10h30, et qu'ils n'ont aucune objection à ce que les propriétaires soient présents. Pour interdire l'ensemencement, nous avons dû recourir à la justice" d'ajouter M. Crochetière.

"Nous n'avons rien contre l'Association de Chasse et Pêche de Stoke, mais nous aimerions leur faire part de certaines choses. En l'occurrence, une lettre datant de 1971 du ministère des Terres et Forêts confirme que ce lac est privé et que les riverains en sont les seuls propriétaires. Aussi, s'il devait y avoir des truites dans ce lac, il faudrait d'abord le nettoyer. M. Réal Hébert, célèbre chroniqueur sportif a établi que les jeunes truites se feront dévorer par le brochet omniprésent dans le lac, avant qu'elles n'atteignent la maturité. On a tout fait pour protéger le

lac depuis 15 ans et on ne veut pas qu'ils soit assailli par des visiteurs. C'est de cela que nous voulons discuter avec l'Association" de conclure M. Crochetière.

M. Gilles Fabi n'est pas du tout

de cet avis. Nettement gêné par les procédures entamées contre l'Association de Chasse et Pêche, il déclarait tout récemment "Ils ont amorcé une guerre et bien, ils vont l'avoir".



(Photo La Tribune par Louise Simard)

L'Association des propriétaires du lac de Stoke a refusé l'ensemencement de truites dans le lac, et on a dû les déverser dans la rivière.

Coupures de prestations d'assurance-chômage: décision renversée par un conseil arbitral

LAC MEGANTIC (VR) — Un conseil arbitral a renversé la décision de la Commission d'Assurance-chômage de couper deux semaines de prestations aux quelques 240 employés du département de conte-plaqué, des Industries Manufacturières Mégantic, sans travail depuis le 6 avril dernier.

C'est ce qu'a fait savoir M. Rodrigue Bourdon, de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, local 2877 dont font partie ces travailleurs. Il y a plusieurs semaines, ce groupe de syndiqués contestait la décision de la Commission d'assurance chômage, pour l'amputation de leurs presta-

tions pour les semaines du 15 et 22 juillet 1984. C'était à la suite de la réception de leur paye de vacances et après l'avoir déclaré que les employés ont reçu un avis de coupure pour ces semaines.

Mécontents, les employés décidaient de porter l'affaire devant un conseil arbitral. La cause a été entendue le 28 août et la décision a été rendue d'une façon unanime par les trois membres du conseil arbitral.

Bien que les employés aient obtenu gain de cause, ils n'en sont pas au bout de leur peine, puisque l'affaire risque de traîner encore plusieurs semaines. La Commission d'assurance

chômage a avisé le syndicat qu'elle n'acceptait pas la déci-

sion rendue et irait en appel devant un juge-arbitre.

Plusieurs vols en août

LAC-MEGANTIC (VR) — Le directeur du Service de police et des incendies de la ville de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron a déposé son rapport des activités pour le mois d'août.

Il révèle que 164 appels ont été reçus par les policiers municipaux et 257 incidents ont été signalés, dont 249 solutionnés après enquête. Trente-six plaintes ont été logées aux quartiers généraux dont plusieurs vols pour une valeur de marchandise présumément volée, de 6,594 \$.

Les agents ont exercé 345 heures

de surveillance en auto-patrouille et 71 heures à pied. Au département de la circulation, 17 accidents ont été rapportés dont cinq ont causé des blessures corporelles. Au total, 127 billets d'infraction ont été distribués par les policiers, dont 21 pour excès de vitesse et 73 pour des parcomètres.

Au cours du mois d'août, les policiers-pompiers ont répondu à deux appels pour début d'incendie mineur. A la perception, 978 \$ proviennent des parcomètres du centre-ville, 640 \$ en taxes d'amusement et 85 \$ pour des rapports d'accidents.

...Lac-Mégantic en bref

LAC MEGANTIC (VR) — François Gérin, député conservateur de Mégantic-Compton-Stanstead fera sa première visite officielle à Lac-Mégantic, depuis son élection, dimanche le 23 septembre.

Dès 10 heures le matin, il rencontrera son organisation puis il participera à un brunch-causerie, vers 11 heures, au club de golf de Lac-Mégantic. Les électeurs désireux de le rencontrer pourront le faire. En plus, M. Gérin profitera de son passage pour rencontrer les représentants des médias.

Le contrat de vente a été officiellement signé entre la Ville de Lac-Mégantic et Abattoir Coquelicot Inc., pour la vente de la bâtisse de l'ancienne Salaison Idéale. La transaction a été faite au coût de 65 000 \$.

Le maire de Lac-Mégantic, Jean Lessard, a fait savoir que la nouvelle entreprise devrait amorcer ses opérations vers le début du mois d'octobre. L'activité portera sur l'abattage de dindes, poules et poulet. Une vingtaine d'emplois seraient créés.

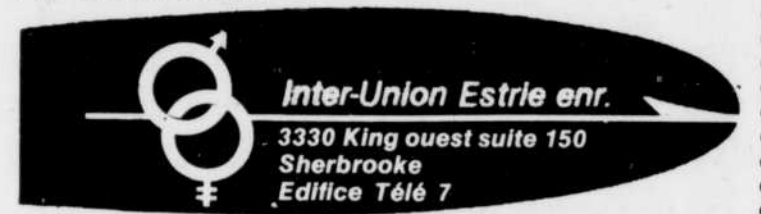


6 ans déjà!

et d'innombrables couples heureux.

C'est votre tour maintenant.

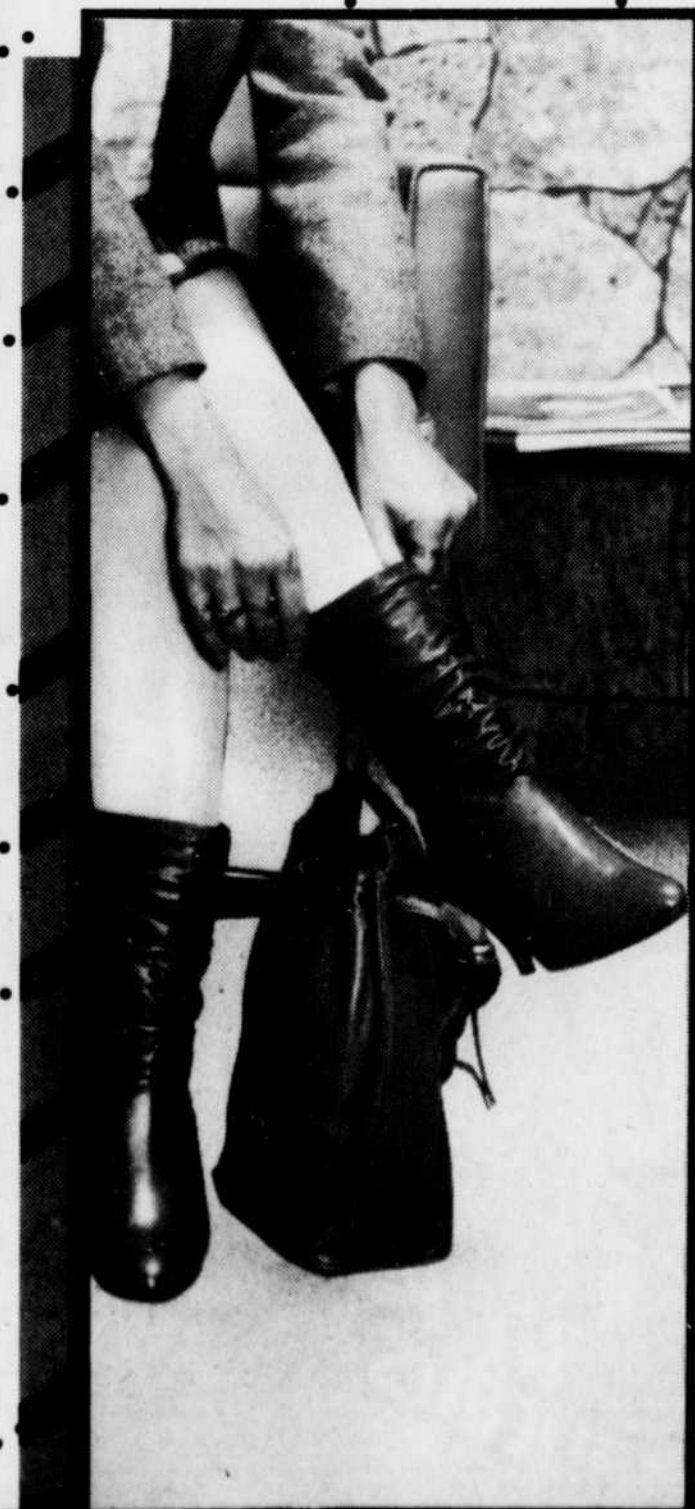
La solution:



La seule agence de rencontres professionnelle en Estrie. Du lundi au vendredi, de 13h à 21h. Téli. (819) 566-7966

Confidentiel et professionnel.

remarquable



LE PIED DE
Cendrillon
INC.

124 rue Wellington nord, Sherbrooke. 819-566-5599



JOYEUSE CUEILLETTE!



Steinberg t'es à mmhanger!

PRIX EN VIGUEUR DU LUNDI 24 AU SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1984 INCLUSIVEMENT.



CRÈME GLACÉE ICE CASTLE
VANILLE, CHOCOLAT, CARAMEL ÉCOSSAIS ou NAPOLITAINE
CONT. RECT. DE 2 LITRES

159



TARTE AUX POMMES STEINBERG
AVEC ou SANS CANNELLE
624 g

99¢



BIFTECK DE RONDE DÉOSSÉ BOEUF
ESTAMPILLÉ CATÉGORIE CANADA "A"

198 /lb
437 /kg



POMMES McINTOSH
PRODUIT DU QUÉBEC
CANADA No 1
SAC CELLO DE 1.81kg (4lb)

129



MARGARINE MOLLE MONARCH
CONT. DE 907 g

179



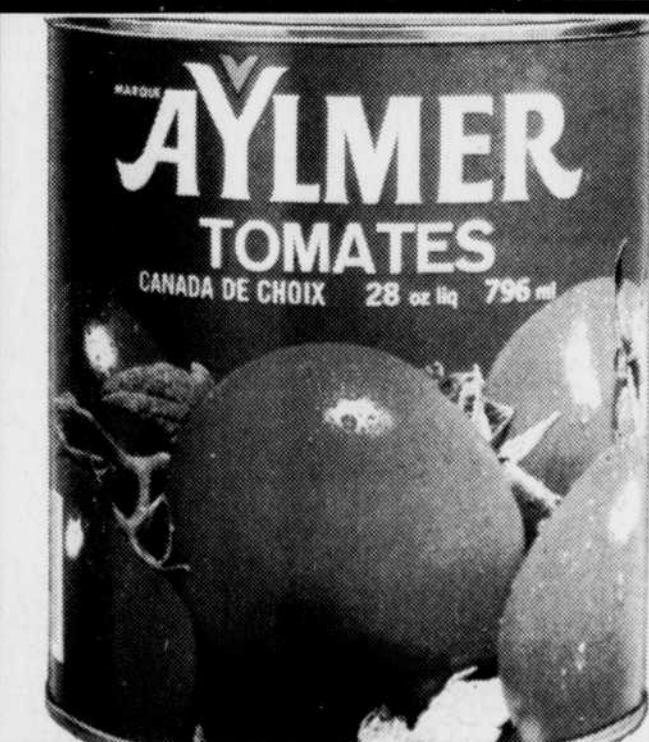
JUS D'ORANGE CONCENTRÉ SURGELÉ McCAIN
BTE DE 341 mL

99¢



ESSUIE-TOUT BONNE VALEUR
PQT DE 2 ROUL.

75¢



TOMATES ENTIÈRES AYLMER
CANADA DE CHOIX
BTE DE 796 mL

79¢

VOTRE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

VOYEZ NOS NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS LE CAHIER PUBLICITAIRE DE LA SEMAINE PROCHAINE.



Donnez à la Société pour les enfants handicapés du Québec

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix disponible sur le marché. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Déménagement de "Les Bicyclettes Cyclo"

L'ex-usine Rubin revivra

par Stéphane Lavallée
VICTORIAVILLE - L'ancienne bâtisse de la Rubin Brother's, du boulevard Bois-Francs à Victoriaville, vient d'être acquise par un entrepreneur de la municipalité qui y fabriquera les bicyclettes "Cyclo" dès le début de 1985.

La ville de Victoriaville a donc vendu les locaux de l'ancienne Rubin, un fabricant de vêtements qui a dû fermer ses portes il y a plus de deux ans. La transaction est de l'ordre de 550,000 \$ et le promoteur, Emile Girouard, de Victoriaville, compte investir au moins un million \$ supplémentaire pour son entreprise.

La compagnie Les Bicyclettes Cyclo inc. est déjà établie à Victoriaville, mais la production limitée d'environ 400 bicyclettes par mois ne nécessite l'embauche que de quatre personnes. L'expansion de l'entreprise devrait entraîner éventuellement l'emploi de 100 personnes, même s'ils ne seront certainement qu'une quinzaine au départ, dans un peu plus de trois mois.

"On va fabriquer des bicyclettes de toutes sortes, dont les prix vont varier de 150 \$ à 700 \$", affirme Emile Girouard. Depuis une trentaine d'années, les bicyclettes Cyclo sont distribuées par ce commerçant d'articles de sport de Victoriaville. La production autonome de ses produits a cependant commencée il y a à peine un an.

L'entreprise victorivilloise occupera environ la moitié de la superficie de la bâtisse lorsque ses activités prendront leur envol, soit près de 60,000 pieds carrés. L'autre

partie des installations est mise en location temporaire, puisqu'un projet de plus grande envergure est présentement étudié.

"Il y a possibilité de se joindre à une grosse compagnie existante", a déclaré M. Girouard, en prenant soin de préciser qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un autre fabricant de bicyclettes.

Les Bicyclettes Cyclo inc. compte assurer la distribution de ses produits partout au Canada, tout en envisageant l'exportation vers les États-Unis.

Pour l'instant, l'entrepreneur n'est assuré d'aucune subvention gouvernementale, même si des négociations en ce sens sont amorcées.

Deux options

"On avait le choix entre deux options", signale le maire de Victoriaville, Denis St-Pierre. "On pouvait vendre totalement la bâtisse ou la subdiviser pour des petites entreprises. Depuis un mois, on a procédé dans les deux alternatives", souligne-t-il.

La municipalité avait pris possession de l'édifice de la Rubin en novembre 1982, à la suite de la faillite de l'entreprise.

Selon le maire St-Pierre, les membres du conseil municipal ont étudié les deux solutions en considérant "le court terme et le long terme". Il précise que la décision a été prise en regard de "l'actif pour la région". On se montre confiant que Les Bicyclettes Cyclo connaissent un développement majeur d'ici la prochaine année. "La venue d'une manufacture de bicyclettes à Victoriaville amènera ainsi une diversification additionnelle à notre base industrielle", affirme Denis St-Pierre.

La Ville disposait d'une autre offre d'achat de gens de la région qui impliquait la création d'une centaine d'emplois permanent. "A court terme, déclare le maire de Victoriaville, il y a moins d'emplois avec les Bicyclettes Cyclo, mais il devrait y en avoir plus à long terme."

Il a toutefois signalé que le service industriel de la municipalité demeurerait en contact avec le promoteur d'un deuxième projet et que celui-ci devrait prendre forme ailleurs dans la région immédiate de Victoriaville.

Lactancia intéressée?

La municipalité demeure propriétaire d'un terrain de 200,000 pieds carrés, à l'arrière de la bâtisse de l'ancienne Rubin. On croit que la compagnie Lactancia, située tout à côté, serait éventuellement intéressée à s'en porter acqureur

dans le cadre d'un éventuel projet d'expansion.

Initialement, lors de son acquisition, la Ville avait retenu l'édifice du boulevard Bois-Francs pour un important projet de 18 millions \$,

qui a finalement avorté.

"Une fois de plus, s'est réjoui le maire St-Pierre, la région se développe avec des gens de la région, grâce à leur dynamisme, à l'entrepreneurship."

Le contrat de vente sera soumis au conseil municipal, le 1er octobre. Il demeure conditionnel à l'approbation du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'industrie, une simple formalité, croit-on.



Le maire de Victoriaville, Denis St-Pierre (à gauche), était heureux d'annoncer la vente de l'ancienne Rubin à un promoteur local, Emile Girouard, qui y implantera Les Bicyclettes Cyclo inc.

Étude sur le folklore de Drummond et des Bois-Francs

par Gérard Prince
DRUMMONDVILLE - Une importante étude sur le folklore de Drummond et des Bois-Francs est en cours d'élaboration sous l'égide du ministère québécois du Loisir.

Basé sur une étude de 300 pages montée par Gynette Tremblay, ce document se veut une encyclopédie de tout ce qui se trouve dans le milieu sur l'art populaire, les chansons, les contes, les danses, les coutumes, les légendes, la médecine populaire et le vocabulaire.

Le document, qui porte le nom prestigieux de "corpus des faits ethnographiques des régions des Bois-Francs et du Centre du Québec", a été diffusé en nombre limité parmi les personnalités qui s'intéressent à l'héritage culturel de la région.

Ce répertoire non exhaustif, dit l'auteur, tente de retourner au milieu d'origine des versions, récits d'événements locaux... qui témoignent de la richesse traditionnelle du peuple québécois.

Les informations recueillies par l'auteure proviennent tant de

Drummondville que de Nicolet, St-Joachim, Ste-Angele, Ste-Séraphine, d'Arthabaska ou d'ailleurs.

Dans le but d'améliorer ce document, de le perfectionner, de le valider ou d'en modifier le contenu, un colloque est organisé par le Ministère québécois du loisir sous la responsabilité de M. Jean Côté, agent de développement en loisir. Selon lui, le colloque a pour objectif premier de vérifier la valeur et l'utilité de cet instrument qu'est le corpus rédigé par Mme Tremblay.

Les organisateurs souhaitent également obtenir une représentativité marquée des départements pédagogiques concernées, de l'animation, de la vie étudiante, etc.

Ce colloque, qui durera toute la journée du 24 octobre à compter de 9 heures 30, aura lieu au Motel Quatre-Saisons de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Dépérissement des érables: des actions à entreprendre

THETFORD-MINES - Devant la persistance du phénomène de dépérissement des érables, la Fédération de l'UPA de la Beauce et le syndicat des acériculteurs de la même région consulteront les producteurs, au cours des prochaines semaines, sur l'orientation devant être adoptée face au fort taux de dépérissement des érables, observé depuis 1982 dans ce secteur.

A l'automne 1982, à la suite de

pressions exercées par les producteurs via leurs organismes, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec procédait à la formation d'un comité d'experts. Le mandat confié à ces derniers consistait à évaluer l'ampleur du phénomène et à en identifier la ou les causes.

Toutefois, déplore l'UPA, après deux années de recherches à ce ni-

veau, plusieurs questions demeurent sans réponse. Pendant ce temps, les pertes subies par les producteurs s'accroissent et la survie des érablières est de plus en plus menacée.

Dans cette perspective, la logique commande la réalisation d'actions concrètes et immédiates. Hypothétiquement parlant, ces actions pourraient prendre la forme de mesures visant d'une part à identifier

clairement et rapidement la ou les causes de ce phénomène et, d'autre part, à permettre aux producteurs de bénéficier d'une aide financière pour les pertes subies.

Quoiqu'il en soit, l'UPA soutient qu'il appartient maintenant aux producteurs de définir les actions éventuelles qu'ils désirent voir entreprendre relativement à ce dossier.

2 morts dans un capotage

WARWICK (SL) - Deux jeunes hommes de Kingsley-Falls ont perdu la vie, tard dans la soirée de jeudi, alors qu'un troisième occupant a subi des blessures graves, dans le capotage du véhicule dans lequel ils prenaient place, sur le boulevard Gamache, à Warwick.

Les deux victimes, qui seraient décédées instantanément, sont Luc Tessier, 20 ans, et Hans Ulrich Gerber, 21 ans. Yvan Lacroix, 18 ans, également de Kingsley-Falls, repose dans un état critique au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, où il a été conduit après avoir été initialement admis à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Les policiers de la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, croient que le conducteur du véhicule aurait perdu la maîtrise de l'automobile qui est ainsi allée heurter un ponceau de l'autre côté de la route, avant de capoter. Deux occupants ont été éjectés du véhicule. L'accident est survenu dans une courbe du boulevard Gamache, à Warwick.

...en bref

Centre du Québec

• **Pèlerinage annuel**

C'est dimanche après-midi, le 23 septembre à 15 heures, qu'aura lieu le 39ième pèlerinage annuel au cimetière de Drummondville, activité qui connaît chaque année un

grand retentissement. Parmi les personnalités présentes, on notera les abbés Jean-Noël Laplante et Luc Lafond, ainsi que le Chevalier Raymond Alie.

• **Assemblée générale des Aramis**

Les membres du club Aramis de Drummondville sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu dimanche prochain, le 23 septembre, à 10 heures, à la salle municipale de St-Nicéphore. Cette as-

semblée a pour but de renseigner les membres sur l'incendie du 10 septembre dernier. Il sera aussi question de la date prévue pour la réouverture en octobre.

• **Dîner-conférence avec Guilbault**

Le nouveau député fédéral du comté de Drummond, M. Jean-Guy Guilbault, effectuera sa première apparition officielle dans le comté depuis son élection le 4 septembre, alors qu'il sera le conférencier invité du premier dîner-conférence de

la Chambre de commerce du comté de Drummond, lundi le 24 septembre, de midi à 14 heures, au Manoir Drummond. M. Guilbault traitera de ses priorités comme nouvel élu de la région.

• **Programme d'action**

DRUMMONDVILLE - Les représentants diocésains du Mouvement des femmes chrétiennes seront à Drummondville le 26 septembre à 19 heures 30, plus précé-

sément au sous-sol e l'église St-Jean-Baptiste, pour présenter le programme d'action 1984-85. Toutes les intéressées sont les bienvenues.

Entente entre la protection civile du Québec et l'Organisation des mesures d'urgence de Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) - L'Organisation des mesures d'urgence de Drummondville (OMU) a été citée en termes élogieux cette semaine, lors d'une courte cérémonie marquant la signature d'une entente lui assurant le support entier de la Protection civile du Québec.

L'entente a été signée par le maire et le greffier de la Ville de Drummondville, MM. Serge Ménard et Laurent Bernier, et le directeur-général de la Protection civile du Québec, M. Michel Lambert.

En faisant état de toutes les mesures préventives et de protection dont jouissent habituellement les citoyens d'une ville (policiers, pompiers, ambulanciers etc.), M. Lambert a ajouté que les Drummondvillois sont privilégiés de pouvoir également compter sur une organisation aussi bien structurée que celle de l'OMU en cas d'événements majeurs.

Selon M. Lambert, plusieurs villes du Qué-

nada, cantonné à Valcartier, de pratiquer les rôles qui leur sont assignés par la Défense nationale.

L'an dernier, une opération semblable a été menée dans les comtés de Montmagny, Bellechasse et Les Etchemins. Comme le précédent exercice, celui de janvier prochain sera confiné aux routes, pistes et terres dont les propriétaires auront autorisé l'accès. Des manoeuvres se dérouleront aussi en certains endroits spécifiques, loin des habitations résidentielles.

Les maires des municipalités concernées dans les MRC d'Arthabaska, de l'Érable et de l'Amiante, seront bientôt sollicités par le Général commandant du 5e Groupe-Brigade afin que les Forces canadiennes puissent utiliser les routes et terrains municipaux. "Il est évident que les Forces canadiennes s'assureront de laisser les secteurs utilisés dans leur état original", signale un porte-parole du ministère

de la Défense nationale. "Les propriétaires sont aussi libres d'imposer certaines restrictions, note-on, tout en gardant à l'esprit que les Forces canadiennes respecteront les endroits hors limite tels que plantations, jardins, bâtiments..."

La dernière journée de l'exercice, le 26 janvier 1985, sera consacrée à une exposition du matériel utilisé, suivi d'un goûter composé de "rations militaires".

5 ans pour deux vols

DRUMMONDVILLE - Jean-Guy Tétrault, 40 ans, sans adresse fixe, a été condamné à cinq ans de pénitencier, par le juge André Bilodeau de la Correctionnelle.

Le juge a convenu avec les deux procureurs qu'il n'y avait rien d'autre à faire avec cet homme qui, depuis 1959, vit dans le crime et passe d'un pénitencier à l'autre.

Tétrault a été reconnu coupable de deux vols à main armée commis en octobre 1983, soit à la Pharma-

cie Rheault et Vallée et à la Banque Nationale de la rue St-Marcel, vols qui lui avaient rapporté chacun environ 600 \$.

Incapable de faire des efforts soutenus, faible de volonté, Tétrault était détenu depuis son arrestation, il y a presque un an. Des spécialistes s'étaient penchés sur son cas dans le but de réclamer une sentence moins sévère. Ce fut peine perdue: Tétrault n'a pas ou peu collaboré.

À la recherche de crédit hypothécaire?

Si vous songez à acheter une maison ou à renouveler votre prêt hypothécaire, n'hésitez pas à vous adresser à La Banque de Nouvelle-Écosse. Vous y recevrez des explications claires au sujet des différentes possibilités à considérer et nos formulaires rédigés en langue courante vous démontreront que le crédit

hypothécaire n'a rien de mystérieux. Notre filiale, la Société hypothécaire BNE, offre par l'intermédiaire de nos succursales des prêts à des conditions et à des taux variés. Soyez assurés que notre personnel vous aidera à choisir la formule de crédit hypothécaire la mieux adaptée à vos besoins.

Pour plus de renseignements, téléphonez ou rendez-vous à l'une de nos succursales ou à notre Centre de prêts-maison BNE®.

100, rue Wellington sud, Sherbrooke 562-2641



*Margues déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse